

FORMULAIRE POUR POUVOIR - AG 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SCIC SA LA CARLINE

Samedi 15 juin à 16h à l'ESCDD - 3 place de l'Évêché, Die

Si vous ne pouvez pas être présent-e à l'Assemblée Générale, il est important de vous faire représenter par un-e autre sociétaire de votre collège. Pour rappel, la règle de quorum oblige la présence (physique ou par pouvoir) d'1/5e des sociétaires, soit 77 associé-e-s.

Pour donner pouvoir, il vous suffit de remplir le formulaire ci-dessous et de nous le faire parvenir par mail, par courrier ou de le déposer au magasin avant l'AG. C'est un acte important pour permettre à la Carline d'avancer.

Je, soussigné-e,

Nom Prénom

Sociétaire du collège Consommation Production Distribution Soutien

Donne pouvoir à Madame/Monsieur

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de La Carline le 15/06/2024

Fait à Le

Signature, précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* »

Petit rappel statutaire sur « les pouvoirs » en quatre points...

1. Un-e sociétaire empêché-e de participer personnellement à l'Assemblée Générale ne peut se faire représenter que par un autre sociétaire du même collège.
2. Les mêmes règles sont applicables en cas de représentation donnée au conjoint sociétaire.
3. Un même sociétaire ne peut pas détenir plus de quatre pouvoirs.
4. Les pouvoirs adressés à la Carline sans indication de mandataire sont considérés comme favorables aux délibérations proposées par le conseil d'administration.

APPEL À VERSEMENT DES PARTS SOCIALES

Les seuils de parts à détenir sont :

- **Consommation** de 5 à 200 parts
- **Production** de 10 à 200 parts
- **Distribution** de 1 à 200 parts
- **Soutien 1** de 5 à 200 parts (personne morale)
- **Soutien 2** de 1 à 200 parts (personne physique)

Vous êtes associé-e membre du collège, vous pouvez augmenter votre participation en remplissant le bon de souscription ci-dessous accompagné de votre règlement par chèque.

BON DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné-e

Associé-e du collège,

déclare souscrire pour l'année 2024-2025 parts de 20 € et verse ce jour par chèque libellé à La Carline la somme de euros.

Fait à Le

Signature, précédée de la mention « *Bon pour souscription* »